

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

25340065900012

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Syndicat du Bas Languedoc**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGDE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**  
**Syndicat du Bas Languedoc**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : Syndicat**

**ANNEE 2017**

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>9 065 714,76</b>	<b>8 120 347,91</b>
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent) 945 366,85</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>9 065 714,76</b>	<b>9 065 714,76</b>

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>10 057 667,22</b>	<b>14 538 117,97</b>
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>5 678 648,96</b>	<b>1 424 695,40</b>
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif) 226 497,19</b>	<b>(si solde positif)</b>
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>15 962 813,37</b>	<b>15 962 813,37</b>
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>25 028 528,13</b>	<b>25 028 528,13</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	274 500,00	0,00	274 500,00		274 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00	0,00	295 500,00		295 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	0,00	65 000,00		65 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>629 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>635 000,00</b>		<b>635 000,00</b>
66	Charges financières	1 437 168,91	0,00	1 350 115,22		1 350 115,22
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	0,00	506 000,00		506 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	100 000,00		100 000,00		100 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 072 668,91</b>	<b>0,00</b>	<b>2 591 115,22</b>		<b>2 591 115,22</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	514 923,72		3 365 189,53		3 365 189,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	2 981 088,14		3 109 410,01		3 109 410,01
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 496 011,86</b>		<b>6 474 599,54</b>		<b>6 474 599,54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 568 680,77</b>	<b>0,00</b>	<b>9 065 714,76</b>		<b>9 065 714,76</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>9 065 714,76</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	4 031 815,00	0,00	4 200 000,00		4 200 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	0,00	1 836 762,00		1 836 762,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00		1 830,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 072 701,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 063 592,00</b>		<b>6 063 592,00</b>
76	Produits financiers	467 968,50	0,00	474 360,13		474 360,13
77	Produits exceptionnels		0,00	1 533 220,82		1 533 220,82
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 539 769,50</b>	<b>0,00</b>	<b>8 071 172,95</b>		<b>8 071 172,95</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	28 911,27		49 174,96		49 174,96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>28 911,27</b>		<b>49 174,96</b>		<b>49 174,96</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 568 680,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 120 347,91</b>		<b>8 120 347,91</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>945 366,85</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>9 065 714,76</b>
---	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>6 425 424,58</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote ou compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	3 340,46	23 659,54		27 000,00
21	Immobilisations corporelles	734 000,00	149 366,43	429 633,57		579 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	10 495 020,00	5 525 942,07	4 598 887,93		10 124 830,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>11 258 020,00</b>	<b>5 678 648,96</b>	<b>5 052 181,04</b>		<b>10 730 830,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 762 236,64	0,00	1 810 145,22		1 810 145,22
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	2 146 166,00		2 146 166,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 762 236,64</b>	<b>0,00</b>	<b>3 956 311,22</b>		<b>3 956 311,22</b>
4581	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>		<b>1 000 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>14 020 256,64</b>	<b>5 678 648,96</b>	<b>10 008 492,26</b>		<b>15 687 141,22</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	28 911,27		49 174,96		49 174,96
041	Opérations patrimoniales (4)	2 228 207,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 257 118,27</b>		<b>49 174,96</b>		<b>49 174,96</b>
<b>TOTAL</b>		<b>16 277 374,91</b>	<b>5 678 648,96</b>	<b>10 057 667,22</b>		<b>15 736 316,18</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 226 497,19

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 962 813,37

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	977 524,00	1 424 695,40	0,00		1 424 695,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 769 207,19	0,00	4 690 855,24		4 690 855,24
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 746 731,19</b>	<b>1 424 695,40</b>	<b>4 690 855,24</b>		<b>6 115 550,84</b>
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	2 801 587,35	0,00	226 497,19		226 497,19
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	0,00	2 146 166,00		2 146 166,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 029 794,35</b>	<b>0,00</b>	<b>2 372 663,19</b>		<b>2 372 663,19</b>
4582	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>		<b>1 000 000,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>12 776 525,54</b>	<b>1 424 695,40</b>	<b>8 063 518,43</b>		<b>9 488 213,83</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	514 923,72		3 365 189,53		3 365 189,53
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 981 088,14		3 109 410,01		3 109 410,01
041	Opérations patrimoniales (4)	2 228 207,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>5 724 218,86</b>		<b>6 474 599,54</b>		<b>6 474 599,54</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 500 744,40</b>	<b>1 424 695,40</b>	<b>14 538 117,97</b>		<b>15 962 813,37</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 962 813,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>6 425 424,58</b>
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	274 500,00		274 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 500,00		295 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00
66	Charges financières	1 350 115,22	0,00	1 350 115,22
67	Charges exceptionnelles	506 000,00	20 000,00	526 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 089 410,01	3 089 410,01
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 365 189,53	3 365 189,53
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>2 591 115,22</b>	<b>6 474 599,54</b>	<b>9 065 714,76</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 9 065 714,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	49 174,96	49 174,96
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 810 145,22	0,00	1 810 145,22
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	579 000,00	0,00	579 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 124 830,00	0,00	10 124 830,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	0,00	2 146 166,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>15 687 141,22</b>	<b>49 174,96</b>	<b>15 736 316,18</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 226 497,19

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 962 813,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	4 200 000,00		4 200 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 836 762,00		1 836 762,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	1 533 220,82	49 174,96	1 582 395,78
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>8 071 172,95</b>	<b>49 174,96</b>	<b>8 120 347,91</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

945 366,85

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 065 714,76

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 424 695,40	0,00	1 424 695,40
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 690 855,24	0,00	4 690 855,24
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 146 166,00	0,00	2 146 166,00
28	Amortissements des immobilisations		2 276 410,01	2 276 410,01
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 365 189,53	3 365 189,53
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>9 261 716,64</b>	<b>6 474 599,54</b>	<b>15 736 316,18</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

226 497,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

15 962 813,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>274 500,00</b>	<b>274 500,00</b>	
604	Achats d'études, prestations de services	1 500,00	1 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	6 000,00	6 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	4 000,00	
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	
6135	Locations mobilières	12 000,00	20 000,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	25 000,00	19 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00	4 000,00	
61551	Matériel roulant	15 000,00	3 000,00	
6156	Maintenance	20 000,00	20 000,00	
6161	Multirisques	6 500,00	6 500,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction	25 000,00	25 000,00	
6168	Autres	3 500,00	3 000,00	
618	Divers		1 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	2 000,00	
6226	Honoraires	90 000,00	82 500,00	
6231	Annonces et insertions		1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	
6237	Publications		2 000,00	
6247	Transports collectifs du personnel	2 000,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements		2 000,00	
6256	Missions	4 000,00	6 000,00	
6257	Réceptions	18 000,00	20 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	
6262	Frais de télécommunications		10 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	
635111	Cotisation foncière des entreprises		500,00	
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		500,00	
6358	Autres droits	500,00	500,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>290 000,00</b>	<b>295 500,00</b>	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		500,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 500,00	2 500,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	175 000,00	175 000,00	
6413	Primes et gratifications		6 500,00	
6415	Supplément familial	3 000,00	1 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	25 000,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	15 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	45 000,00	38 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		1 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	1 500,00	
6471	Prestations directes	17 500,00	17 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		500,00	
6478	Autres charges sociales diverses		11 000,00	
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>65 000,00</b>	<b>65 000,00</b>	
6531	Indemnités	62 000,00	61 500,00	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		500,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>629 500,00</b>	<b>635 000,00</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>1 437 168,91</b>	<b>1 350 115,22</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 288 279,64	1 380 614,92	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	147 354,67	-31 208,03	

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6688	Autres	1 534,60	708,33	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>906 000,00</b>	<b>506 000,00</b>	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	900 000,00	500 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 072 668,91</b>	<b>2 591 115,22</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>514 923,72</b>	<b>3 365 189,53</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>2 981 088,14</b>	<b>3 109 410,01</b>	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 000,00	20 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 148 088,14	2 276 410,01	
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	813 000,00	813 000,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 496 011,86</b>	<b>6 474 599,54</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 496 011,86</b>	<b>6 474 599,54</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>6 568 680,77</b>	<b>9 065 714,76</b>	

+

RESTES A REALISER 2016 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 065 714,76

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	571 273,28
Montant des ICNE de l'exercice N-1	602 481,31
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-31 208,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	25 000,00	
64198	Autres remboursements	25 000,00	25 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	4 031 815,00	4 200 000,00	
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'eau	4 031 815,00	4 200 000,00	
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 836 762,00	
748	Autres subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 836 762,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 830,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	1 830,00	1 830,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>6 072 701,00</b>	<b>6 063 592,00</b>	
76	Produits financiers (b)	467 068,50	474 360,13	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	467 068,50	474 360,13	
77	Produits exceptionnels (c)		1 533 220,82	
778	Autres produits exceptionnels		1 533 220,82	
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d</b>		<b>6 539 769,50</b>	<b>8 071 172,95</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	28 911,27	49 174,96	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs) (7)	2 768,71	0,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	26 142,56	49 174,96	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat.		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 911,27</b>	<b>49 174,96</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>6 568 680,77</b>	<b>8 120 347,91</b>	

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

945 366,85

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 065 714,76

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>29 000,00</b>	<b>23 659,54</b>	
2031	Frais d'études	20 000,00	18 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	5 659,54	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>734 000,00</b>	<b>429 633,57</b>	
2111	Terrains nus	300 000,00	50 633,57	
2118	Autres terrains		0,00	
2121	Terrains nus	30 000,00	35 000,00	
21311	Bâtiments d'exploitation	200 000,00	150 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	154 000,00	
2184	Mobilier	50 000,00	40 000,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>10 495 020,00</b>	<b>4 598 887,93</b>	
2313	Constructions	3 368 620,00	2 419 097,50	
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00	250 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 826 400,00	1 929 790,43	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>11 258 020,00</b>	<b>5 052 181,04</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 762 236,64</b>	<b>1 810 145,22</b>	
1641	Emprunts en euros	1 510 831,82	1 655 602,63	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	251 404,82	154 542,59	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>2 146 166,00</b>	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé		2 146 166,00	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 762 236,64</b>	<b>3 956 311,22</b>	
458106	Opé. pour compte de tiers n° 06 (6)	15 750,00	0,00	
458107	Opé. pour compte de tiers n° 07 (6)	492 125,00	500 000,00	
458108	Opé. pour compte de tiers n° 08 (6)	492 125,00	500 000,00	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>14 020 256,64</b>	<b>10 008 492,26</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (7)</b>	<b>28 911,27</b>	<b>49 174,96</b>	
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>28 911,27</b>	<b>49 174,96</b>	
139111	Agence de l'eau	26 142,56	17 675,03	
139118	Autres		14 399,04	
13913	Départements		6 240,00	
13914	Communes		4 128,39	
13916	Autres établissements publics locaux		6 732,50	
2817311	Bâtiments d'exploitation	2 768,71	0,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>2 228 207,00</b>	<b>0,00</b>	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207,00	0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>2 257 118,27</b>	<b>49 174,96</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>16 277 374,91</b>	<b>10 057 667,22</b>	

+

RESTES A REALISER 2016 (10) 5 678 648,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 226 497,19

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 962 813,37

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP 2017
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>977 524,00</b>	<b>0,00</b>	
13111	Agence de l'eau		0,00	
13118	Autres	977 524,00	0,00	
1314	Communes		0,00	
1315	Groupements de collectivités		0,00	
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>5 769 207,19</b>	<b>4 690 855,24</b>	
1641	Emprunts en euros	5 769 207,19	4 690 855,24	
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>0,00</b>	
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>	
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>	
23	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>6 746 731,19</b>	<b>4 690 855,24</b>	
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>2 801 587,35</b>	<b>226 497,19</b>	
1068	Autres réserves	2 801 587,35	226 497,19	
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 228 207,00</b>	<b>2 146 166,00</b>	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207,00	0,00	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit p		2 146 166,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 029 794,35</b>	<b>2 372 663,19</b>	
458206	Opé. pour compte de tiers n° 06 (5)	15 750,00	0,00	
458207	Opé. pour compte de tiers n° 07 (5)	492 125,00	500 000,00	
458208	Opé. pour compte de tiers n° 08 (5)	492 125,00	500 000,00	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>12 776 525,54</b>	<b>8 063 518,43</b>	
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>514 923,72</b>	<b>3 365 189,53</b>	
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (6)</b>	<b>2 981 088,14</b>	<b>3 109 410,01</b>	
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	20 000,00	20 000,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	6 529,85	0,00	
28121	Terrains nus	783,00	1 293,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	358 954,34	475 286,16	
281411	Bâtiments d'exploitation	7 637,95	0,00	
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie		7 637,95	
28154	Matériel industriel		19 284,67	
281561	Service de distribution d'eau	1 431 980,20	1 575 784,58	
281721	Terrains nus		342,00	
281728	Autres terrains		62,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation	7 914,00	24 240,00	
2817531	Réseaux d'adduction d'eau	83 883,41	0,00	
281754	Matériel industriel		246,00	
2817561	Service de distribution d'eau		96 277,69	
281757	Agencements et aménagements du matériel et outillage ind		14 823,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	179 423,85	48 704,70	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 861,81	7 753,66	
28184	Mobilier	10 119,73	4 674,60	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 496 011,86</b>	<b>6 474 599,54</b>	
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>2 228 207,00</b>	<b>0,00</b>	
2031	Frais d'études	2 097,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 920,00	0,00	
2111	Terrains nus	147 978,00	0,00	
2313	Constructions	511 874,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 562 338,00	0,00	

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP 2017
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		5 724 218,86	6 474 599,54	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		18 500 744,40	14 538 117,97	

+	
<b>RESTES A REALISER 2016 (9)</b>	<b>1 424 695,40</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>15 962 813,37</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
ARC30070	CE	01/01/2007			39 067 372,61									
MIN245533EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		25/03/2008	199 660,77	F		4,47	4,47	A	X	N	A-1	
00892504782G	CREDIT FONCIER	18/07/2008		01/04/2008	5 000 000,00	F		4,28	4,28	A	P	N	A-1	
0250666/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		31/07/2008	5 000 000,00	F		4,93	5,17564	T	P	O	A-1	
MIN0250666/003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07	F		3,94	4,00156	T	P	N	A-1	
A171202B000	CE	01/01/2011		01/07/2009	1 568 387,50	F		3,94	4,00156	T	P	N	A-1	
MPH275228EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011		25/03/2012	230 655,71	F		4,1	4,16508	T	X	O	A-1	
00 0020 80592 A	CREDIT FONCIER	08/11/2012		01/06/2012	7 000 000,00	F		3,88	3,88	A	C	N	A-1	
8186385	CE	18/06/2012		26/11/2012	3 000 000,00	F		4,42	4,47769	A	C	N	A-1	
00002080692B	CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/09/2012	500 000,00	F		5,11	5,19783	T	X	N	A-1	
MON505213EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015		25/03/2014	2 000 000,00	F		4,57	4,57	A	C	N	A-1	
02LM2M013PR	CRCA	01/01/2017		01/07/2016	12 755 379,46	F		3,25	3,37753	A	X	N	A-1	
ALR200006450 VIA	CE	01/01/2017		20/11/2017	139 487,59	F		5,336	5,38177	A	X	N	A-1	
MON513084EUR/00	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		25/07/2017	48 079,18	F		5,74	17,39731	A	X	O	A-1	
MON513143EUR001	LA BANQUE POSTALE	01/01/2017		01/03/2017	483 333,34	F		1,76	1,79727	T	C	O	A-1	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
420	AGENCE DE L'EAU	22/03/2006			2 249 164,78									
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/05/2003	376 549,07	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
12459	AGENCE DE L'EAU	19/10/2001		16/05/2004	236 905,77	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
2002 0524	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/01/2005	76 224,51	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
20020531	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/04/2006	60 979,61	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
2004 1849	AGENCE DE L'EAU	13/05/2004		16/07/2005	245 747,82	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
2005 0932	AGENCE DE L'EAU	07/06/2005		16/03/2008	61 000,00	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
2008 1446	AGENCE DE L'EAU	03/08/2006		16/09/2008	1 113 200,00	F		0,0	0,0	A	X	N	A-1	
<b>Total général</b>					<b>41 316 537,39</b>									

<b>Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat</b>	<b>BP</b>	<b>2017</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.  
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser  
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	Capital			
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
ARC30070	N	0,00		32 694 068,47						1 330 614,92	0,00	1 605 602,63	0,00	571 273,28
MIN245533EUR	N	0,00		32 694 068,47	9,17	F	4,47			1 330 614,92	0,00	1 605 602,63	0,00	571 273,28
00692504792G	N	0,00		125 324,32	30,25	F	4,28			10 212,98	0,00	5 602,00	0,00	3 944,87
0250666702	N	0,00		4 537 768,28	31,50	F	5,17564			70 078,80	0,00	196 913,93	0,00	145 404,67
MIN0250666/003	N	0,00		4 597 705,34	21,00	F	4,00156			9 250,92	0,00	228 681,42	0,00	38 519,66
A171202B000	N	0,00		335 625,05	21,00	F	4,00156			37 730,44	0,00	13 088,33	0,00	3 214,79
MPH275226EUR	N	0,00		1 334 891,87	5,67	F	4,16508			21 395,69	0,00	52 042,65	0,00	12 777,04
CD 0020 80592 A	N	0,00		135 841,72	14,42	F	3,53394			350 000,00	0,00	206 529,17	0,00	112 443,66
8186385	N	0,00		2 200 000,00	10,83	F	4,47769			200 000,00	0,00	98 590,56	0,00	8 713,81
00002080692B	N	0,00		427 106,09	15,42	F	5,19783			18 587,62	0,00	21 472,70	0,00	347,92
MON505213EUR	N	0,00		1 600 000,01	11,17	F	4,57			133 333,33	0,00	74 135,56	0,00	52 504,22
02LM2M013FR	N	0,00		12 149 805,81	31,50	F	3,37763			608 434,46	0,00	400 352,98	0,00	190 152,11
ALR20006450 VIA	N	0,00		0,00	20,83	F	5,38177			3 771,49	0,00	7 406,79	0,00	820,74
MON513084EUR000	N	0,00		0,00	3,50	F	17,39781			11 063,03	0,00	2 759,74	0,00	921,46
MON513143EUR001	N	0,00		0,00	14,42	F	1,79727			33 333,32	0,00	8 286,67	0,00	682,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>				634 902,96	19,92	F	1,28176			37 500,00	0,00	9 509,07	0,00	748,13
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				634 902,96						154 542,59	0,00	708,33	0,00	0,00
420	N	0,00		25 989,09	0,33	F	0,0			25 989,09	0,00	130,00	0,00	0,00
10531	N	0,00		32 620,76	1,33	F	0,0			16 269,72	0,00	163,10	0,00	0,00
12459	N	0,00		15 704,54	2,00	F	0,0			5 208,74	0,00	76,52	0,00	0,00
2002 0524	N	0,00		16 709,88	3,25	F	0,0			4 146,26	0,00	83,55	0,00	0,00
20020531	N	0,00		50 631,29	2,50	F	0,0			16 792,98	0,00	253,16	0,00	0,00
2004 1849	N	0,00		24 399,97	5,17	F	0,0			4 066,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2005 0832	N	0,00		445 280,03	5,67	F	0,0			74 213,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2006 1446	N	0,00		23 567,40	2,08	F	0,0			7 655,80	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>				33 328 971,43						1 760 145,22	0,00	1 331 323,25	0,00	571 273,28

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)</b>	<b>A1.2</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (taux de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.  
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19						
	% de l'encours	100,00%						
	Montant en euros	33 328 971,43						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4	0	4	3,4	0	3,4
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3	0	3	2,6	0	2,6
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	0,14	1,14	1,14	0	1,14
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	0,14	0,14	0,14	0	0,14
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		5	0,14	5,14	4,54	0	4,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				15 277,68		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	430	0,00		CDD
RECEVEUR	N			15 277,68		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>15 277,68</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés, catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

p.21 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.23 D - Arrêté et signatures

**Jointes Sans Objet**

		Jointes	Sans Objet
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.19	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.20	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.21	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.23	D - Arrêté et signatures	X	

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

Affiché le

03/04/2017

BP

2017

ID : 034-253400699-20170321-DEL17032702-DP

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le président,  
A Villeveyrac, le 27/03/2017  
Le président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Villeveyrac, le 27/03/2017

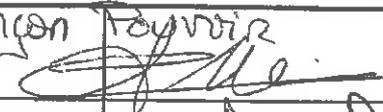
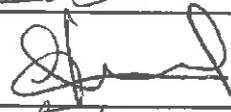
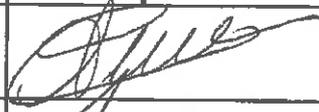
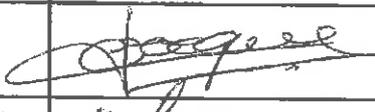
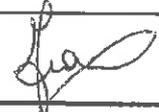
Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 34  
VOTES : Pour : 34  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 20/03/2017

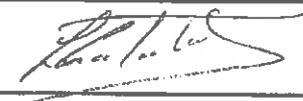
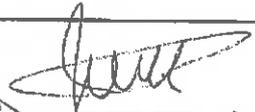
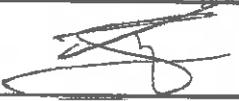
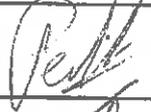
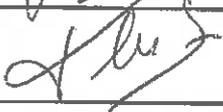
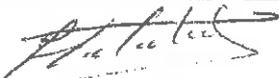
M. ALAUZET Jean-Marc	
M. ALRIC William	
M. ARAGON Jean-Claude	
M. ARCHIMBEAU Olivier	
M. AUDOUI Philippe	
M. AUDRIN Jean-François	
M. BAEZA Henry	
M. BARRAU Gérard	
M. BATTAIL Alain	
M. BETTI Bernard	
M. BREYSEE Thierry	
M. CAIZERGUES Roger	Mr PETIT
M. CAPROUGE Philippe	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Mme CASSAR Michell	(45) Mme Cincon Fournier	
M. CELIE Raymond		
Mme CINCON Sylvie		
M. COEURVEILLE Michel		
Mme COLMAS Ghislaine		
M. CUCULIERE Serge		
M. DEMOLLIERE Jean-Pierre		
M. DI STEFANO F rancis		
M. FAGES Roger		
M. FERRAGNE Philippe		
Mme FERRIER Magali	M. ROULIEAUX	
M. FONTVIEILLE Henri	M. ALAUZET	
M. GROS Jean-Claude		
Mme GUIRAUD Isabelle		
M. HARDEMAN Jean		
Mme ILAIRE Régine		
M. JEANTET Alain		

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**  
**D**

Mme LABATUT Lucienne		
Mme LEON Claude		
M. MARCEROU Jean-Claude		
M. MARTINIER Jacques	J. D. J. J.	
M. MARTY Robert		
M. NAUDIN Gérard	G. N. J.	
M. NIDECKER Georges		
M. NURIT Gilles		
M. PETIT François		
M. PHILIPPE Michel		
M. REVOL René		
M. RIVE Guy		
M. ROULLEAUX Jean-Jacques		
Mme SABORIT Ghislaine		
Mme SALGAS Véronique	Mme Labatut	
M. SALIS Francis	M. MARCEROU	
Mme TOUZARD Isabelle		

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

Affiché le 03/04/2017 BP 2017

ID : 034-253400659-201703273D-E17032702-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

M. VERA Joël	
M. DARTIER Jordan	
M. GARCIA Thomas	

GARCIA - Thomas

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2017, et de la publication le 03/04/2017.

A Marseillan, le 03/04/2017.

